

CHARTRE du CIPAC

*Les membres de l'Association CIPAC (Centre International de Pédagogie Active)
partagent et promeuvent les principes suivants :*

1. **L'éducation des enfants** est plus épanouissante et plus formatrice quand l'enfant peut se construire librement dans un climat de confiance, avec l'aide de l'éducateur, de l'enseignant, du professeur.
2. **Les méthodes actives**, comme celles développées par le Mouvement Freinet, centrées sur l'enfant, développent des pratiques qui favorisent l'expression des enfants sous toutes ses formes, l'expérimentation, la recherche personnelle, le travail d'équipe, la responsabilité individuelle et collective, l'initiative, avec une éducation vivante, ayant un sens pour les enfants et préparant des citoyens bien intégrés dans leur milieu et ouverts au monde.
3. **Les relations et les interactions entre l'école et son milieu**, familles, communauté, acteurs sociaux et économiques, font partie des processus d'apprentissage.
4. **Le respect et la promotion des droits de l'enfant**, tels que définis dans la Convention sur les droits de l'enfant des Nations Unies, sont indissociables des méthodes actives, qui favorisent la construction progressive d'un système de valeurs avec/par les enfants, fondé notamment sur le respect de chacun, la solidarité et la non discrimination. Ainsi toutes formes de châtiments corporels, brimades, harcèlements, humiliations ou discriminations sont bannies.
5. **Les promoteurs de pédagogies actives partent du principe que chaque enfant peut et doit réussir** et développer ses talents selon ses capacités, dans un climat de travail fondé sur la confiance, le respect et l'entraide. Dans ce sens, chaque enfant est accompagné et notamment ceux en difficulté, les redoublements sont rendus inutiles et l'objectif commun est la réussite de chaque enfant. Les approches mises en œuvre doivent être attentives aux enfants les plus pauvres et aux filles, parce que leurs chances de réussir sont plus faibles.
6. **La qualité de l'éducation en Afrique** est un enjeu central. Les méthodes actives constituent une réponse de fond pour améliorer la qualité de l'éducation et améliorer le rendement des systèmes éducatifs en permettant à un plus grand nombre d'enfants, notamment les plus pauvres et les filles, de réussir et d'acquérir des savoirs et des compétences utiles dans la vie.
7. **La formation de formateurs** permet une diffusion plus rapide des méthodes actives. Ces formations doivent utiliser elles-mêmes des méthodes actives en situation, pour les rendre directement applicables dans les classes et sortir du cycle de formations frontales.
8. **Une collaboration étroite avec l'Administration**, le dialogue et la concertation avec les syndicats, les parents d'élèves et tous les partenaires et acteurs de l'éducation, sont nécessaires pour bâtir des démarches pédagogiques appropriées, consensuelles et promues par tous.
9. **La présence et le soutien d'Associations d'enseignants et cadres de l'éducation**, qui promeuvent les pédagogies actives et permettent des échanges pédagogiques au niveau des écoles et entre écoles, renforcent la motivation et les compétences des enseignants.
10. **La recherche dans le domaine des pédagogies actives**, appliquée aux écoles et classes de différents pays d'Afrique, doit être développée pour mieux comprendre les mécanismes et méthodes mis en place et évaluer les résultats obtenus et les effets induits.
11. **La dimension internationale** est indissociable des pédagogies actives, par essence ouvertes sur le monde extérieur. Sud-sud ou sud-nord, elle concerne les échanges pédagogiques et d'expérience entre classes, écoles, formateurs, administrateurs de l'éducation, chercheurs et s'applique aussi à la collaboration avec les ONG et les Partenaires techniques et financiers.
